

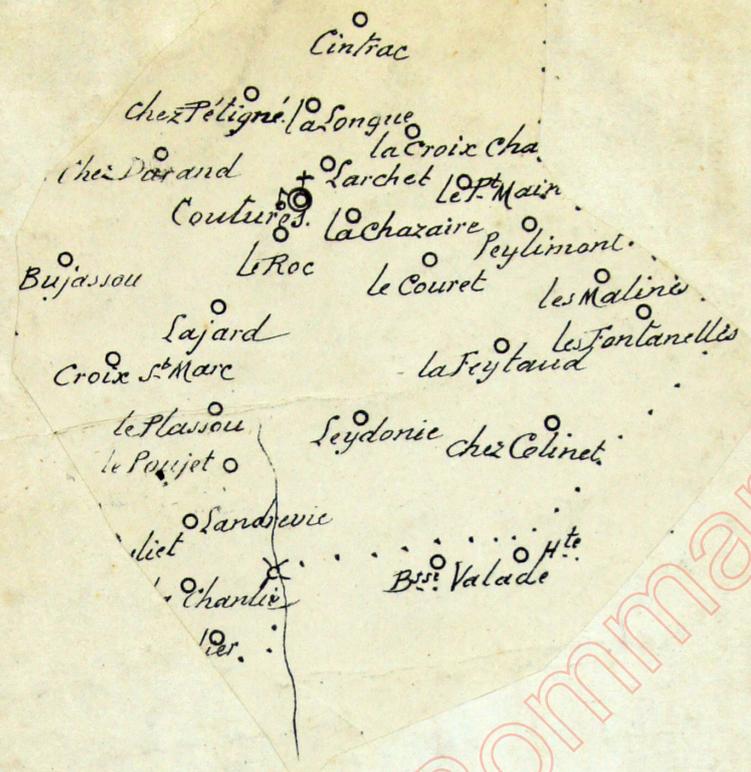
Chanoine Brugière

Coutures



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Coutures



83 le Bourg. 10m.	Croix St-Marc. 17250.	la Longue. 1N. 9
les Brandes. 1	1. Chez Durand. 1740. 10	les Malinès. 2ES. 1
Bujassou. 17203. 19	les Pargès. 2/4N. 7.	le Pt Mair. 1EN. 4
la Charlie. 2/250. 5	La Feytaud. 1725. 2	Molardier. 3S. .
la Chazaire. 1745. 5	les Fontanelles	le Mir (Charlette. 2/200)
Cintrac. 1724. 1	Chez Sédonie. 1.	1 le Pas de Celles. 1. 2
Chez Colinet. 2/250. 1	Sajard. 150.	20 Chez Péligné. 1100. 4
le Courret. 1E. 10	Larchet. 14N.	1. Peylimont. 172E. .
la Croix de la Roche. 1/4N. 1	Sandrevie. 22	2 Plassou (le). 1725. 1
la Croix Chabrol. 11N. 1	Seydonie. 1725E.	2 le Poujet. 250. 1
		5 le Roc 1/4S.

Coutures.
 Milhae de Fuyredon. 1816
 Forestier . . . 1849
 Forestas . . . 1852
 Berraud . . . 1853
 Amédée Ernest. 1891.

Coutures: 500 habitants, 12 feux au bourg; 150
communiant; 852 hectares; 135^m-184^m alti-
tude; 9^h de Verteillac; 22^h de Ribérac; 48^h
de Périgueux.

Revenus de la Commune en 1884: 33,06 x 47.

Revenus de la fabrique en 1881: 83^h (ord. 27^h).

Sol. Crétacé supérieur. - Cette commune
est entièrement sablonneuse et son horizon se situe dans
une gorge. Il y a un seul petit ruisseau au
au midi; on le nomme le Maire ou Mail-
ret qui ne coule qu'une faible partie de
l'année; le sol en général est blanc et léger,
il y a pourtant aux extrémités au levant et
au midi quelque peu de terre argileuse; il
existe aux environs de Sintrae, une seule car-
rière appelée carrière de Sintrae; elle fournit
de la pierre dure pour pavés. L'air est géné-
ralement sain, si ce n'est le chef-lieu qui est
très bas.

Origines. « Ecl. de Couturas » (P. xiii^s. Archip.
de Marolin); « Cupell. de Culturis » (P. 1337);
« Cure de Couturas, l'Evêq. » coll. (P. 1516-1538);
« Ecl. de Culturis, ad coll. epi » (P. 1556);
« Coutures » (P. 1648); « la cure de Coutures »
(P. 1711-1713) etc. etc.

Délimitation. Coutures a été érigée en suc-
cursale par ordonnance du 4 juin 1853;
avant cette époque c'était une annexe de
Verteillac (Etat des succurs. 21 avril 1875).
Titulaire et Patron. S^t. Saturnin de Toulouse
29 novembre. Statist. de l'Evêché, cloche de
1633; registres paroissiaux de 1743 et suiv.
(Archiv. du Greffe de Périgueux).

Eglise. Style romano-byzantin (xii^e siècle).
En entrant on voit au dessous du clocher
une voûte en plein cintre, c'est une œuvre
recente. Viennent ensuite deux jolies cou-
poles bien réparées, ensuite le chœur qui
se termine en cul de four. Arcature le long
des murs. - 7 croisées, un vitrail; 2 portes.
2 chapelles gothiques en ruine.

Sacristie au midi avec porte
cloché de 1400 l. avec cette inscription:
« IHS MA. SANTE SATURNINE ORA PRO NOBIS DE
COUTURES 1633. FRANÇOIS DE SAINTE-TAVLAIRE
ESCVYER SEIGNEUR DE LEMMARI PARRIN ET MAIS-
TRE Iehan DE CREYSSAC PROCURE + VR DOFFICE
DE COUTURES FAISANT POYR LYY ET IANE DE
VALBOVSQVET DAMOYSELE + SA FAME MARINE
D^e M^{re} DE CHASTEAUREYNAVD PERE 1R. »

Une ancienne cloche de Coutures se trouve à
l'église de Villebois, depuis la grande Révo-
lution: elle date de 1640 et porte cette inscrip-
tion en caractères gothiques: IHS pour Cou-
tures. Jesus Maria. »

On prétend que les habitants de Verteillac vou-
laient avoir la cloche de 1633, mais que les ha-
bitants de Coutures s'y opposèrent courageuse-
ment disposés, dit-on, à sauvegarder leurs
droits les armes à la main.

cimetiers d'300 mètres. - Près du village de Beijasou on a découvert des cercueils en pierre. Presbytère à 5 mètres, 8 pièces avec dépendances. Terre très vaste.

(Archiv. de la Dord. q. 550. N° 10) Vente du 9 prairial an IV. Bâtimens, cour et jardin; propriétaire presbytère de Coutures. Adjudic. François Pradier. 1620^m. payé 1.093^m 2/10 364^m 10^m.

- (Il y a un autre Coutures, commune de Monestier dans le Bergeracois, c'est probablement celui désigné aux archiv. de la Dord. q. 550 N° 272; a Vente 19 messidor an IV. Bâtimens

jardin etc. propriét. presbyt. de Coutures; adj. Judic. Jean Péluyer 1.200^m L'acquéreur a été déchu et la somme de 1.200^m lui a été remboursée le 24 fructidor an IV. "

Écoles: 40 garçons; 30 filles.
3 enfants assistés.

Cures de Coutures.

Mcandavy. 1668 - Festugières. c. 1743. Dupuy. 1858. 62.

Chastanay, grand pte. 1633. Jalarikat. N. 1803. Marty. 1862. 64

Duchassaing. c. 1638. Chamisac. Melon. 1866. 30

Dessan. c. 1681. 92. Querbes. min. 1854. 56. Eymerie. 1880. 84

Darps. c. 1692. Aumont-Gib. 1857. 58. Mercier. 1888. 89.

§. Démolition du château de Coutures (voy.

mon autogr. (Archiv. de la Dord. L. 801. N. 303. 304.

Il y avait dans ce château, qui était con-

tingé à l'église, une ouverture qui permet-

tait de voir le prêtre à l'autel. On rapporte

que le seigneur de Coutures était fort dé-

testé à cause de ses exactions et qu'à cau-

se de cela les habitants mirent beaucoup

d'acharnement à démolir le château à la

Révolution; aujourd'hui il n'en reste plus de

vestiges.

Famille. Au XV^e s. le château de Coutures appar-

tenait à la famille de Bourdeille. Marguerite

de Bourdeille mariée le 12 février 1506 à Jean

de Sainte-Aulaire, seigneur de Teriac, Maussac,

la Grènerie, maître d'hôtel du Roi François 1^{er}

lui apporta les terres de Celles, Bertry et Cou-

tures et la blancheur de son visage. (Bull. arch. VIII,

p. 168) - Antoine de Beauvoit de Saint-

Aulaire, chevalier seigneur et baron de Cou-

tures, de Celles, de Bertric, de Sammary etc.

senéchal de Périgord, servit avec distinction

les rois Charles IX et Henri III. Le maréchal de Bi-

ron lui manda le 22 juillet 1580 de mettre gar-

nison en son château de Coutures et le 15 no-

vembre 1587 le roi Henri III lui marqua la sa-

tisfaction qu'il avait du bon ordre qu'il avait

eu mettre pour conserver sous son obéissance

le pays de Périgord... Après la mort du roi et

s'attacha au parti de la Ligue et le duc de Ma-

zaigne le fit capitaine de cinquante hommes

d'armes et sénéchal de Périgord, par lettres du

12 août 1593 et le nomma le 20 février 1594 com-

mandant de tous les troupes de l'union qui

étaient en Périgord pendant l'absence du

seigneur de Montpezat, il mourut peu de temps
après. Il avait épousé avec dispense Jeanne
de Bourdeille, dame de Bernardières, veuve
de Charles d'Aydie, seigneur de Montbazillac
et fille de Jean de Bourdeille seigneur de Ber-
nardières et de Claude de Gontaut St-Génis.
- Dans la commune il ya un ancien village
où subsiste seulement une maison dont une
fenêtre monolithe est de pierre de Javelle.

D'après une tradition un ancien chemin appe-
le chemin de la poste traversait la commune du
nord au midi, et il ny avait qu'un seul pie-
ton qui le parcourait avec une vitesse extra-
ordinaire et qu'on disait être dératé.

Dans une terre est une grotte traversant un
chemin. Des enfants, qui s'y sont introduits avec
peine en ont rapporté des débris de vases en
terre cuite (voir 1839).

lieux dits: Croix de Chabrol, Croix de Sarcher, Croix
de St Marc -

(Bull. archev. du Périg. t. 1. p. 336, 337, 338)

Le 8 octobre 1747 les habitants de la paroisse de
Coutures se réunirent au sortir de la messe de
l'église de Vertehnac, en présence du notaire et
pour délibérer sur la réparation qu'il con-
vient de faire à l'église paroissiale dudit Cou-
tures et sur le rétablissement du clocher qui
est tombé en ruine, et donner leur avis s'il
convient ou non de transporter au village de
Saxar tant le clocher que l'act. église de Cou-
tures. Et comme lesd. habitants ou la majeure
partie sont icy actuellement assemblés, led.
Banixette, en l'act. qualité de syndic géné-
ral, nous a requis de recevoir et faire acte
tout sur le champ de lavis et de libération
desd. habitans par eux faite en face dudit
s. curé de Coutures et à la sortie de la messe
ce qui lui a été octroyé; et en conséquence
ont au même instant comparu devant nous

J. Depaxat	P. Reyber	F. Nadal
J. Deladoyre	S. Pindray	Patris Dugenet
Sicard Prêt	F. Rivière	J. Daveme dit Valont
J. Peynaud	J. Pruit	S. Dumas
P. Darém de Beaupré	S. Courtard	S. Dumas
E. Martij	Conlaud	P. Banixette
P. Clagniac s. du Vignaud	J. Banixette	H. Banixette
J. Brut dit Gantier	P. Darém	Rey Banixette
Antoine Gerand	J. Sautrebe	Denis Chabaney
G. Brut dit Vignaud	Patris Delapoyre	Martin Grenoulier etc. etc.
Séouard Chevrier	Martin Grenoulier etc. etc.	

lesd. tous lesd. habitans ont d'unanime voix délibé-
ré que pour l'intérêt de toute la paroisse il est
expédiant que l'église et clocher de l'act. paroisse
restent au lieu de Coutures, ancien emplasse-
ment soit parce que l'act. église se trouve située
au milieu de la paroisse soit parce qu'il en
coûteroit beaucoup plus pour la transporter
audit lieu de Saxar... ni acte passé par M. De-
ladoyre, notaire royal de la paroisse du Chapitre.